



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/756

Approbation d'une convention de prêt entre la Ville de Lyon/ Musée de l'automobile Henri Malartre et le Château de Compiègne / Réunion des musées nationaux-Grand Palais pour le prêt de deux véhicules dans le cadre de l'exposition « Vitesse » du château de Compiègne

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/756 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PRET ENTRE LA VILLE DE LYON/ MUSEE DE L'AUTOMOBILE HENRI MALARTRE ET LE CHATEAU DE COMPIEGNE / REUNION DES MUSEES NATIONAUX-GRAND PALAIS POUR LE PRET DE DEUX VEHICULES DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION « VITESSE » DU CHATEAU DE COMPIEGNE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les collections du Musée de l'automobile Henri Malartre sont reconnues pour leur richesse et leur diversité, tant pour les automobiles que pour les motos. Elles illustrent toutes les époques et les genres de production.

Pour cette raison, le Château de Compiègne / Réunion des musées nationaux-Grand Palais sollicite la Ville de Lyon/ Musée de l'automobile Henri Malartre pour obtenir le prêt de deux véhicules pour la mise en œuvre de son exposition « Vitesse » consacrée à l'histoire de la locomotion.

Les véhicules sont les suivants :

- Monoplace TALBOT LAGO T26 de 1948 (N°INV : 1972.02.29). Valeur assurance : 1 500 000 €;
- Moto KOEHLER-ESCOFFIER 1000 « Monneret » de 1935 (N° INV : 1972.04.80). Valeur assurance : 280 000 €

Le Château de Compiègne abrite le Musée national de la voiture, lequel conserve une collection exceptionnelle de véhicules hippomobiles du XVIII^{ème} au début du XX^{ème} siècles, d'automobiles et de cycles, ainsi qu'un important fonds iconographique sur le thème des transports. Il offre aujourd'hui un panorama de l'histoire du transport des personnes, en particulier du passage de la traction animale à l'automobile, avec des véhicules originaires d'Europe, mais aussi d'autres continents.

Régulièrement, le Château de Compiègne en lien avec le Musée national de la voiture organise des expositions temporaires sur le site du château.

Dans ce cadre, du 9 décembre 2021 au 28 mars 2022, une exposition intitulée « Vitesse » sera présentée au public. Déployée dans les salles du château de Compiègne et mettant en relation les véhicules présentés avec les fabuleux décors royaux et impériaux, l'exposition proposera au public une réflexion sur l'attrait de l'être humain pour la vitesse, des origines de l'histoire des transports terrestres jusqu'à nos jours. Le propos de cette exposition est de retracer, grâce à quelques-uns des véhicules insignes jalonnant son histoire, l'évolution du concept de vitesse et le lien subtil qu'il entretient avec celui de modernité.

Le prêt est consenti pour une durée de 123 jours, du 2 décembre 2021 au 4 avril 2022 (transports aller et retour, montage, démontage compris).

Ce prêt de véhicules contribuera à la valorisation de l'image du Musée de l'automobile Henri Malartre auprès des visiteurs de l'exposition, des collectionneurs et des amateurs

de véhicules d'exception et des différents médias, presse écrite et audiovisuelle, qui couvriront l'exposition.

En conséquence il vous est proposé d'accorder au Château de Compiègne / Réunion des musées nationaux-Grand Palais à l'occasion de son exposition « Vitesse » le prêt à titre gratuit d'une automobile et d'une moto du Musée de l'automobile Henri Malartre. Une convention de prêt définissant les droits et obligations respectifs des parties est jointe à la présente délibération.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Château de Compiègne / Réunion des musées nationaux-Grand Palais, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et tout document afférent.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET